

SAS A2T Location

Au capital social de : 1 500 €

Siège social : 22 RUE DU TOUR DU LIEU 11120 GINESTAS

Assemblée Générale du 5 septembre 2025 au 22 rue du Tour du Lieu 11120 GINESTAS

Début de séance à 10h00

En présence de :

- Karine THOMAS – Présidente

Absence représentée :

- Jules THOMAS – représenté par Karine THOMAS

Absence excusée :

- Nahia AMAND – Directrice Générale

Ordre du jour :

- 1 - Démission de la Directrice Générale
- 2 - Demande de restitution de participation au capital

Point 1 :

La SAS a reçu un courrier recommandé, en date du 30 aout 2025, de Madame Nahia AMAND, Directrice Générale de la SAS. Ce courrier indique sa volonté de démissionner du poste sus mentionné à réception du courrier. La décision est motivée par des raisons personnelles ne lui permettant plus d'exercer ses fonctions.

Point 2 :

Madame Nahia AMAND demande la restitution de sa participation financière au capital de la société à hauteur de 450 €

Résolution 1 :

La démission de Madame Nahia AMAND est actée par l'Assemblée Générale

Résolution 2 :

La participation au capital de 450 € sera restitué dans les plus brefs délais comme souhaité par Madame Nahia AMAND.

Tous les points étant traités, la séance est clôturée à 10h30.

Jules THOMAS

Nahia AMAND

Karine THOMAS

